

**Extrait du Registre des Décisions du Maire
Délégations d'attributions du Conseil municipal au Maire**

DECISION N°2026-09

TARIFS 2026 SEJOURS DU SERVICE ENFANCE

LE MAIRE,

VU les articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales relatifs aux délégations attribuées au Maire par le Conseil municipal,

VU la délibération du Conseil municipal en date du 26 mai 2020 relative à la délégation du Conseil municipal au Maire, et notamment l'alinéa 2 qui permet au Maire de « fixer, dans la limite de 3 000 € par an et par occupation les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal »,

DECIDE :

ARTICLE 1 :

Les tarifs applicables aux usagers des services communaux du Pôle Famille sont calculés au prorata des revenus, sur la base du quotient familial et d'un taux d'effort :

Séjours	Tarifs et taux d'effort selon les prestations					
	Tarif plancher	Tarif plafond	QF Plancher	QF plafond	Taux d'effort	Tarif hors Commune**
Séjours 2026	14,95 €	38,40 €	634	1 632	2,350 %	48,05 €

ARTICLE 2 :

En l'absence de présentation, par l'usager du service public, de document(s) servant au calcul du quotient familial, le tarif le plus élevé est appliqué.

ARTICLE 3 :

Rappelle que pour bénéficier du service les familles doivent être à jour de leurs paiements auprès du Guichet Familles pour l'ensemble des services Animation ou avoir accepté la mise en place d'un plan de remboursement auprès du trésor public.

ARTICLE 4 :

En application des dispositions de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales :

- Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil municipal,

La Chevrolière, le 04/03/2026

M. Le Maire,



Johann BOBLIN



Réf. Accusé de réception en Préfecture :

Date télétransmission :

Date réception Préfecture :

Acte publié le 06/03/2026 M. Johann BOBLIN, Maire

Accusé de réception en préfecture
044-214400418-20260304-DEC12026-09-AU
Date de réception préfecture : 06/03/2026